



global witness

Pour publication immédiate : 29 mars 2010

Global Witness et l'EIA se félicitent de l'adoption d'une interdiction d'exporter le bois de rose malgache mais insistent sur la nécessité d'assurer son maintien et sa mise en application

Global Witness et l'EIA (Environmental Investigation Agency) saluent aujourd'hui l'initiative du gouvernement de transition malgache consistant à rétablir une interdiction d'exploiter et d'exporter le bois de rose, insistant toutefois sur le fait que cette interdiction doit être rigoureusement mise en application et que la prise en charge du bois actuellement en attente d'exportation devrait être ouverte et transparente.

Reiner Tegtmeyer, responsable des campagnes forestières à Global Witness, a déclaré : « Nous sommes ravis que la pression exercée par les groupes de conservation, les bailleurs de fonds et les organisations non gouvernementales semble avoir eu un impact. Cependant, ce n'est pas la première fois que les autorités malgaches interdisent l'exportation de bois précieux, et nous savons d'expérience que les décrets officiels ne sont souvent pas mis en œuvre. Nous demandons instamment aux autorités de maintenir ce décret en vigueur, de s'assurer de son respect le plus total et d'empêcher les failles juridiques ou les exceptions qui permettent l'exportation de bois illégal. »

Le décret 2010-141, annoncé mercredi, interdit toute exportation de bois de rose et de bois précieux pour une durée de deux à cinq ans. On ignore ce qui adviendra des 10 000-15 000 tonnes métriques de bois de rose déjà abattues dans l'illégalité et en attente d'exportation.

En novembre 2009, dans un rapport commandé par Madagascar National Parks, Global Witness et l'EIA ont rendu compte de l'exploitation illégale systématique du bois précieux malgache, notamment du bois de rose, représentant un montant pouvant atteindre jusqu'à 460 000 dollars par jour. Le rapport prévenait que cette activité illicite constituait une menace pour les dernières forêts de Madagascar ainsi que pour les populations et les animaux qui en dépendent.

Le rapport de Global Witness/EIA recommandait aux autorités de saisir la totalité du bois précieux dans les ports du pays et de le vendre aux enchères dans le cadre d'un processus devant être surveillé par un auditeur indépendant international et des représentants de la société civile. Tous les bénéfices de cette vente devant servir, d'une part, à aider les parcs nationaux et à améliorer les systèmes de gestion et de contrôle forestiers et, d'autre part, à soutenir le développement rural et la conservation des forêts.

Andrea Johnson, directrice des campagnes forestières à l'EIA, a commenté : « Pour mettre un terme au cycle d'exploitation illégale et de corruption, le gouvernement devrait intervenir en détruisant tous les stocks qui ne figurent pas dans les inventaires les plus récents. Il est impératif de faire comprendre aux négociants qui constituent actuellement des stocks de bois illégal dans l'espoir de se voir octroyer une nouvelle autorisation d'exportation 'exceptionnelle' qu'il sera à l'avenir impossible de profiter du trafic illicite. »

Le rapport rendait compte des modifications sans cesse apportées aux réglementations applicables à l'exportation de bois précieux et soulignait les aberrations inhérentes à la législation régissant les forêts et l'exploitation forestière. Ces failles juridiques et la confusion générale ont ainsi permis la mise en place d'une exploitation et d'une exportation non contrôlées. Le rapport indiquait par ailleurs que, dans plusieurs cas, les interdictions d'exporter avaient été assouplies afin de faciliter certaines exportations.

La semaine dernière, Global Witness et l'EIA ont à nouveau tiré la sonnette d'alarme en révélant que du bois de rose destiné à l'exportation était en train d'être chargé à bord d'un navire appartenant à la compagnie de transport maritime française Delmas, dans le port de Vohémar, à Madagascar. Tegtmeyer avait alors lancé l'avertissement suivant : « Les permis d'exportation exceptionnels délivrés par les autorités malgaches pour le bois de rose illégal sont en réalité une opération de blanchiment lancée par le gouvernement, à court de liquidités. »

Global Witness et l'EIA demandent aux autorités malgaches de suspendre tous les agréments et les autorisations d'exploitation et d'exportation et de maintenir l'interdiction d'exporter du bois précieux sous toutes ses formes jusqu'à la mise en place d'un aménagement contrôlé de l'exploitation.

Johnson: « Nous espérons que cela marque la fin de l'exploitation incontrôlée des forêts malgaches visant à engranger des bénéfices immédiats, et non pas le début d'un nouveau chapitre associant corruption et dévastation environnementale. »

/ Fin

Contacts: Amy Barry, Global Witness, +44 207 4925858; +44 7980664397; Reiner Tegtmeyer, Global Witness, +44 207 492 5871; Andrea Johnson, EIA, +1 (202) 483-6621

Sites web : www.globalwitness.org; www.eia-international.org